

Rapport à M. l'Inspecteur général

Numéro d'inventaire : 1979.13812

Auteur(s) : Louis Pasteur

Type de document : correspondance

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1858

Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire

Description : Deux feuillets à l'en-tête de l'Ecole Normale Supérieure. Ils ont été à un moment cousus ou épinglés ensemble comme en témoignent les traces sur le bord gauche.

Mesures : hauteur : 32 cm ; largeur : 21,3 cm

Mots-clés : Méthodes et programmes

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Lieu(x) de création : Paris

Historique : Rapport à M. l'Inspecteur général intitulé "De la méthode historique dans l'enseignement scientifique". Considérations sur les procédés à employer pour l'enseignement des sciences. Le document est daté du 18 octobre 1858.

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 6 p.

Université
de France.

Ecole Normale Supérieure.

Paris, le 18 Octobre 1858

Monsieur l'Inspecteur Général,

Je crois utile de vous soumettre quelques observations sur l'enseignement scientifique de l'Ecole et sur une certaine direction qu'il conviendrait d'imprimer aux efforts des élèves de la 3^e année. Dans la partie la plus importante de leurs études, celle qui se rattache à la préparation des exercices de baccalauréat et à la méthode d'enseignement la mieux appropriée aux classes des lycées, les observations, sans être étrangères à l'enseignement des mathématiques, s'appliqueraient surtout aux sciences physiques et naturelles. Vous apprécierez, Monsieur l'Inspecteur Général, s'il y aurait quelque avantage à les communiquer à MM. les Maîtres de conférence, non sans doute que je ne fasse illusion sur le vrai caractère de la Direction des Etudes de l'Ecole. Dans un établissement qui a toujours compté parmi ses professeurs les savants les plus distingués de la capitale, l'utilité de la direction des études est, à mon avis, bien plus dans l'assistance prouvée aux conseils des maîtres que dans une action de contrôle s'exerçant sur l'enseignement de ces derniers. Elle doit fortifier les études par le maintien de la règle et par l'assiduité qu'elle ^{peut} imposer aux travaux de l'élève. Néanmoins il faut admettre que le Directeur des

marque lente et progressive de l'esprit humain. Elle les habitude aux révolutions subites de la pensée et à une admiration sans réserve de certains hommes et de certains actes. La seconde méthode illumine l'intelligence. Elle l'élargit, la cultive, la rend apte à produire par elle-même, la fait passer à la manière des intuitions. Elle montre que rien de durable ne se fait sans beaucoup d'efforts. Elle donne à l'esprit des habitudes de modération, invite la jeunesse au respect de l'autorité et des traditions. Je voudrais voir sa cause servie par la réimpression aux frais des ^{gouvernements} ~~Etats~~ des livres de tous les savants dont ^{les nations} ~~les~~ s'honorant.

Permettez-moi, Monsieur l'Inspecteur général, de mieux fixer vos idées sur ce sujet par un exemple que j'imprimerai à l'enseignement de la chimie, non que je le tienne le plus en souffrance, mais parce que cette science m'étant plus familière je pourrai apporter dans les détails une plus grande précision. Il sera d'ailleurs assez sensible que le mal est général.

La composition de chimie du dernier concours d'agrégation portait sur le cyanogène et l'acide cyanhydrique. Assurément ce qu'il faut savoir et enseigner avant toute autre chose sur ces deux substances, sont les observations consignées dans l'admirable travail de Gay-Lussac. Or, sur 23 candidats deux seulement ont décrit l'appareil classique à l'aide duquel ~~ce savant~~ ^{il} prépara pour la première fois l'acide prussique à l'état de pureté. La plupart au contraire ont indiqué le procédé de je ne sais quel chimiste allemand par le